



MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE RECRUTE VIA SON SERVICE CRR
DES INTERVENANTS CHEFS DE CHOEURS PROJET DEMOS

Démos (Dispositif d'Education Musicale et Orchestrale à vocation Sociale)

L'Orchestre des jeunes Démos est un dispositif d'enseignement collectif de la musique fondé sur la pratique instrumentale en orchestre et destiné à des enfants de 7 à 12 ans vivant sur des territoires connaissant des difficultés sociales, économiques et environnementales. Ce projet s'appuie sur un partenariat éducatif entre des musiciens employés par le dispositif et des travailleurs sociaux présents sur les différentes structures à caractère sociale. Ce projet a été initié en 2010 en Ile-de-France avec le soutien de l'Etat (Ministère de la culture et CGET) des collectivités territoriales et des mécènes. Piloté par la Philharmonie de Paris, il connaît depuis un développement national avec un objectif de 3000 jeunes participants en France.

Missions

Les chefs de chœur contribuent à construire une pédagogie musicale innovante fondée sur la motivation et l'intérêt. Ils travaillent en équipe avec des intervenants musiciens et des danseurs ainsi que des référents sociaux qui accompagnent dans leur quotidien les jeunes. Les chefs de chœur ont pour mission le travail de la voix ainsi que d'accompagner l'apprentissage instrumental encadré par les intervenants musiciens.

L'enseignement musical est collectif, destiné à des groupes de 15 enfants débutants. Les ateliers se déroulent au rythme de deux ateliers hebdomadaires hors temps scolaire au sein des structures sociales partenaires, situées au plus proche des lieux de vie des enfants. Elles sont ponctuées par des rencontres régulières en grande formation d'une centaine de jeunes, avec direction d'orchestre.

Compétences et qualités requises

Formations et expériences confirmées en direction de chœur notamment à destination des enfants.
Capacité à travailler en équipe.
Capacité à innover et à s'investir dans un projet social.

Calendrier d'intervention

Avril 2017 – avril 2020 dans le cadre d'ateliers hors temps scolaire. Les plannings seront définis avec les structures sociales, partenaires du projet. Le chef de chœur intervient à raison de 4 ateliers par groupe au cours des 6 premières semaines du projet puis, 1 fois par mois par groupe sur l'année. Il intervient également lors des rassemblements en grande formation tout au long de l'année, environ toutes les 6 semaines en année scolaire complète. Programme de formations obligatoire tout au long du projet.

Lieux d'intervention : centres sociaux, maisons pour tous, antennes du CRR

Adresser CV et lettre de motivation à : M. Patrick POUGET, directeur du CRR
22 rue Lallemand 34000 Montpellier – m.kacem@montpellier3m.fr

Fin des candidatures : 3 mars 2017